**Qu’est-ce qu’une grille théorique d’équipements**

 La programmation des équipements se fait en principe sur la base de normes qui définissent la nature, les caractéristiques de chaque équipement ainsi que le volume et la catégorie d’habitants qu’ils doivent desservir.

 Leur localisation est dépendante de facteurs variables: conditions de rentabilité économique, capacité de l’équipement, diverses contraintes telles que les accès, la proximité d’autres équipements ou activités.

 L’ensemble de ces facteurs permet d’évaluer le rayon d’influence optimal de l’équipement et le seuil d’apparition qui s’exprime en nombre de logement ou en volume d’habitants desservis.

 Une grille théorique des équipements s’élabore sur la base des normes et des différents facteurs qui caractérisent les équipements. Elle traduit en ratio de surface d’équipement par habitant, la part d’équipement qui revient à chacun selon l’unité de structuration urbaine considérée. La ville st en effet conçue comme le résultat d’une organisation globale d’unités urbaine de différentes tailles différenciées selon le volume d’habitants et les fonctions dominantes (zone résidentielle, zone de service secondaire, zone de servie centrale, zone d’activité etc.…)

 La grille théorique d’équipement établit une relation de cohérence entre les seuils d’apparition des équipements et les unités de structuration urbaine. Elle permet ainsi répartition équilibrée des équipements compte tenu d’une part’ de la hiérarchie de niveau de service des équipements et d’autre part’ de l’importance et des fonctions dominantes des unités urbaine.